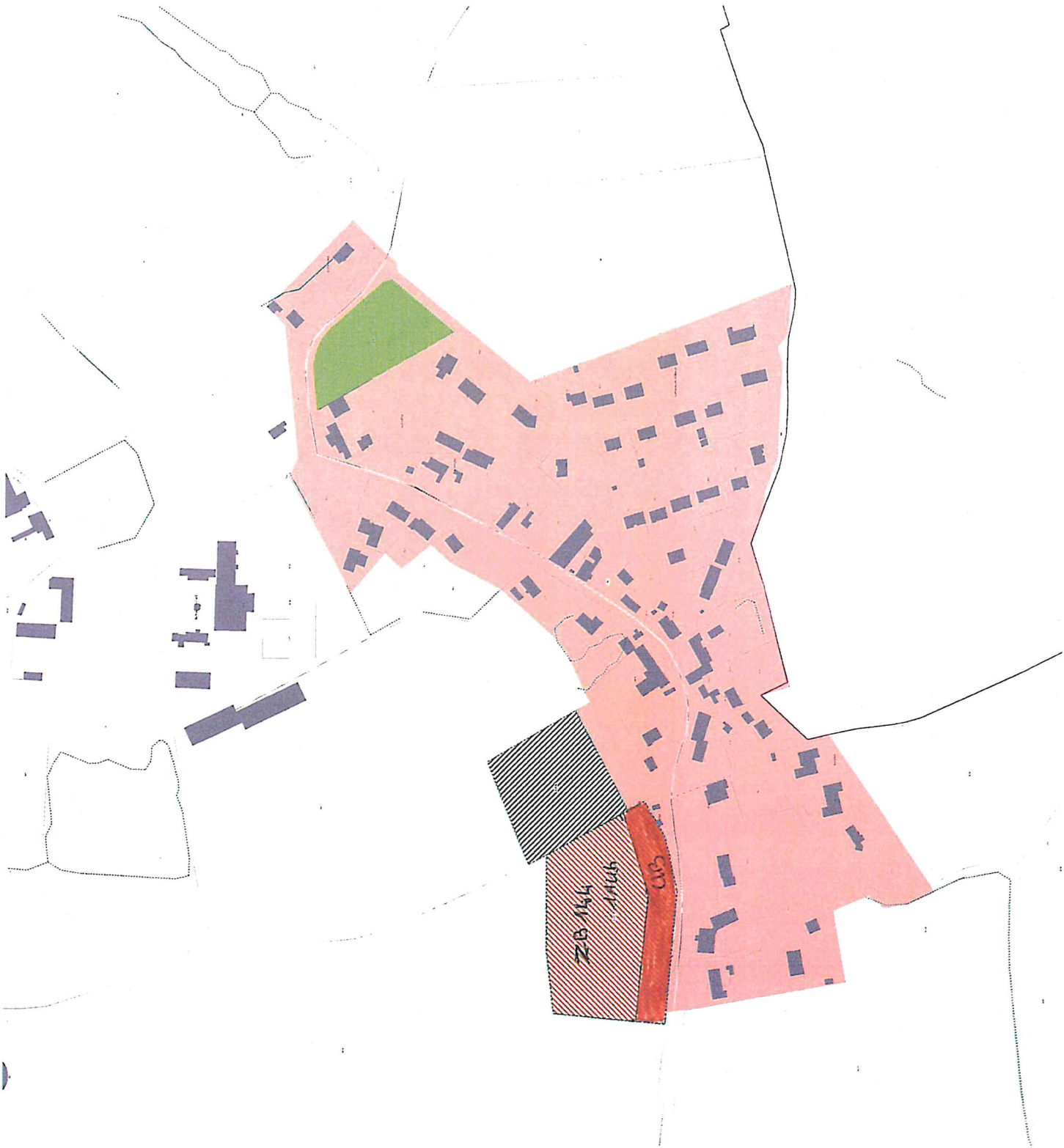




## Plan de zonage Saint-Felix

- Zones U :** Zones urbaines
- UA1 : Centre historique
  - UA2 : Centre historique
  - UA3 : Centre historique
  - UB1 : Espace résidentiel dense
  - UB2 : Espace résidentiel dense
  - UB3 : Espace résidentiel dense
  - UC1 : Espace paysan
  - UC2 : Espace paysan
  - UC3 : Espace paysan
  - UE : Zones à vocation d'équipement (U) et de loisir (E)
- Zones AU :** Zones en attente de l'habitat individuel
- AA1 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA2 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA3 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA4 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA5 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA6 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA7 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA8 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA9 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA10 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA11 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA12 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA13 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA14 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA15 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA16 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA17 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA18 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA19 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
  - AA20 : Zones d'extension à vocation d'habitat individuel
- Zones naturelles et agricoles**
- ZN : Zones naturelles
  - ZA : Zones agricoles
  - ZA1 : Zones agricoles
  - ZA2 : Zones agricoles
  - ZA3 : Zones agricoles
  - ZA4 : Zones agricoles
  - ZA5 : Zones agricoles
  - ZA6 : Zones agricoles
  - ZA7 : Zones agricoles
  - ZA8 : Zones agricoles
  - ZA9 : Zones agricoles
  - ZA10 : Zones agricoles
  - ZA11 : Zones agricoles
  - ZA12 : Zones agricoles
  - ZA13 : Zones agricoles
  - ZA14 : Zones agricoles
  - ZA15 : Zones agricoles
  - ZA16 : Zones agricoles
  - ZA17 : Zones agricoles
  - ZA18 : Zones agricoles
  - ZA19 : Zones agricoles
  - ZA20 : Zones agricoles
- Principales infrastructures et équipements**
- PI : Présence permanente
  - PI1 : Présence permanente
  - PI2 : Présence permanente
  - PI3 : Présence permanente
  - PI4 : Présence permanente
  - PI5 : Présence permanente
  - PI6 : Présence permanente
  - PI7 : Présence permanente
  - PI8 : Présence permanente
  - PI9 : Présence permanente
  - PI10 : Présence permanente
  - PI11 : Présence permanente
  - PI12 : Présence permanente
  - PI13 : Présence permanente
  - PI14 : Présence permanente
  - PI15 : Présence permanente
  - PI16 : Présence permanente
  - PI17 : Présence permanente
  - PI18 : Présence permanente
  - PI19 : Présence permanente
  - PI20 : Présence permanente
- Autres zones**
- AVP : Aires de voirie à protéger
  - AVP1 : Aires de voirie à protéger
  - AVP2 : Aires de voirie à protéger
  - AVP3 : Aires de voirie à protéger
  - AVP4 : Aires de voirie à protéger
  - AVP5 : Aires de voirie à protéger
  - AVP6 : Aires de voirie à protéger
  - AVP7 : Aires de voirie à protéger
  - AVP8 : Aires de voirie à protéger
  - AVP9 : Aires de voirie à protéger
  - AVP10 : Aires de voirie à protéger
  - AVP11 : Aires de voirie à protéger
  - AVP12 : Aires de voirie à protéger
  - AVP13 : Aires de voirie à protéger
  - AVP14 : Aires de voirie à protéger
  - AVP15 : Aires de voirie à protéger
  - AVP16 : Aires de voirie à protéger
  - AVP17 : Aires de voirie à protéger
  - AVP18 : Aires de voirie à protéger
  - AVP19 : Aires de voirie à protéger
  - AVP20 : Aires de voirie à protéger
- Fond de plan**
- RD : Routes principales
  - RD1 : Routes principales
  - RD2 : Routes principales
  - RD3 : Routes principales
  - RD4 : Routes principales
  - RD5 : Routes principales
  - RD6 : Routes principales
  - RD7 : Routes principales
  - RD8 : Routes principales
  - RD9 : Routes principales
  - RD10 : Routes principales
  - RD11 : Routes principales
  - RD12 : Routes principales
  - RD13 : Routes principales
  - RD14 : Routes principales
  - RD15 : Routes principales
  - RD16 : Routes principales
  - RD17 : Routes principales
  - RD18 : Routes principales
  - RD19 : Routes principales
  - RD20 : Routes principales



Envoyé en préfecture le 03/02/2026  
 Reçu en préfecture le 03/02/2026  
 Publié le  
 ID : 003-210302329-20260127-0227012026-DE

